# BOURSE AUX JOUETS SALLE BLACK PEARL AMBRONAY DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025

468 route d'Ambérieu – 01500 Ambronay contact@blackpearlevent.fr - 06 32 78 65 74

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXPOSANT

## **Informations personnelles**

informations personnelles
Nom: Prénom: Adresse: Code postal: Ville: Téléphone: E-mail:
Réservation d'emplacement
• Table 1m80 + chaise : 8 € × €
• Table 2m + chaise : 10 € × €
• Extérieur (si météo favorable) : 12 € × ∈ (Mobilier à la charge de l'exposant)
Total à régler : €
Mode de paiement : □Espèces □Chèque □CB sur place
Installation des exposants
• Samedi: $17h00 \rightarrow 19h00$
<ul> <li>Dimanche: 7h30 → 9h00</li> <li>Les stands non pourvus à 8h00 seront redistribués sans remboursement possible.</li> </ul>
Documents obligatoires
• Photocopie de la carte d'identité ou du passeport à joindre à l'inscription.
• Présentation de la pièce d'identité le jour J.
Règlement et responsabilité
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation ou accident survenu pendan l'installation, la manifestation ou le démontage.
Je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur.
Fait à : Le : Signature du participant :

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR – BOURSE AUX JOUETS 2025 Salle Black Pearl – Ambronay – Dimanche 2 novembre 2025

#### Article 1 - Organisation

La bourse aux jouets est organisée par la société SAS CCJPM – Black Pearl Event, dont le siège est situé à la Salle Black Pearl, 468 route d'Ambérieu – 01500 Ambronay, le dimanche 2 novembre 2025, de 9h à 17h.

#### Article 2 – Exposants

L'événement est **réservé aux particuliers** souhaitant vendre des **objets personnels usagés** (jouets, jeux, livres, articles de puériculture, décorations d'enfants, etc.). La **revente d'articles neufs** ou d'articles acquis dans le but d'être revendus est **interdite** (article L310-2 du Code du Commerce).

Chaque exposant doit:

- Remplir et signer le formulaire d'inscription ;
- Joindre une photocopie d'une pièce d'identité ;
- Être présent le jour de la manifestation avec la pièce d'identité originale.
   Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

#### Article 3 - Tarifs et emplacements

- Table 1m80 + chaise : 8 €
- Table 2m + chaise : 10 €
- Extérieur (si météo favorable) : 12 € (mobilier à la charge de l'exposant)
   Le paiement est obligatoire à l'inscription.
   L'installation des exposants se fait :
- Samedi de 17h00 à 19h00
- Dimanche de 7h30 à 9h00
   Les stands non occupés à 8h00 seront redistribués sans remboursement possible.

#### Article 4 – Vente et matériel

Les exposants s'engagent à ne vendre que des **objets propres**, **en bon état, conformes aux normes de sécurité**, notamment pour les jouets et matériels de puériculture. Les **aliments, boissons, animaux, armes, objets dangereux ou contrefaits** sont strictement interdits à la vente.

Le matériel (tables, chaises, nappes, protections, rallonges, etc.) est à la charge de l'exposant pour les emplacements extérieurs.

Article 5 – Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation ou accident survenu pendant la manifestation.

Chaque exposant est responsable de son stand et doit veiller à la sécurité du public.

### Article 6 – Objets volés et interdits

La vente d'objets volés, dangereux, contrefaits, alimentaires, animaux vivants ou non conformes aux normes CE est strictement interdite.

Tout exposant contrevenant pourra être immédiatement exclu de la manifestation sans remboursement et signalé aux autorités compétentes.

#### Article 7 – Assurances

Les exposants sont invités à vérifier qu'ils sont couverts par une assurance responsabilité civile.

#### Article 8 - Respect et propreté

Les exposants s'engagent à respecter le lieu, à ne pas clouer, scotcher ou coller sur les murs et tables, et à laisser leur emplacement propre à la fin de la journée.

#### Article 9 - Acceptation du règlement

La signature du formulaire d'inscription vaut acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.

Tout manquement pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'exposant, sans remboursement.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve le présent règlement intérieur.

Fait à : Le : Signature du participant :

Document à retourner complété et signé avant le 30 octobre 2025 à l'adresse e-mail ci-dessus.